

Le tourisme : premier employeur des Alpes de Haute-Provence

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE L'OFFRE TOURISTIQUE



10 % des emplois salariés du département sont directement liés à l'activité touristique (contre 7 % en Paca et 4 % en France). Le Conseil départemental soutient naturellement les activités et les équipements touristiques, qui contribuent largement à l'aménagement du territoire.



©F.Exubis

Le poids économique du tourisme

Dans les Alpes de Haute-Provence, ce secteur représente 9000 emplois salariés et non-salariés. Plus de la moitié sont localisés en Haute-Provence Luberon, 25 % dans le Verdon et 23 % dans les Alpes Mercantour.

Les principales activités génératrices d'emplois et de retombées économiques sont les hébergements (262 000 lits touristiques pour 13 à 14 millions de nuitées chaque année), la restauration, le thermalisme et le bien-être, les activités sportives, culturelles et de loisirs, les remontées mécaniques.



Au pic de sa fréquentation estivale, le département fait plus que doubler sa population avec 168 000 touristes. Au total, les 2,4 millions de visiteurs annuels dépensent presque autant dans le département que la population des Alpes de Haute-Provence (800 M€ de dépenses courantes).

750

MILLIONS D'EUROS

de consommation touristique annuelle sur le territoire (53 € de dépense moyenne par visiteur et par jour)

Le thermalisme et la neige, filières majeures

Les Alpes de Haute-Provence comptent deux stations thermales, dont celle de Gréoux-les-Bains, 3e station thermale de France. Les stations de Gréoux et de Digne-les-Bains accueillent plus de 51 000 clients par an, le plus souvent sur des séjours longs. Les retombées économiques de cette filière sont en constante progression et se développent sur l'offre bien-être et remise en forme.

Les Alpes-de-Haute-Provence comptent 11 stations de ski (dont 9 stations-villages). Le chiffre d'affaires saisonnier s'élève entre 16 et 20 M€ suivant l'enneigement pour 1 à 1,3 millions de journées skieurs et 2,2 millions de nuitées touristiques. Le nombre d'emplois permanents et saisonniers liés aux remontées mécaniques est supérieur à 500.



Le Département mène une politique active en faveur de la modernisation des stations de ski en participant directement à la gestion des stations de Pra Loup et Allos au sein des syndicats mixtes de montagne. Il a contribué au Plan neige 2008-2013 à hauteur de 10 M€ et soutient la diversification des activités face au changement climatique.

3,2

MILLIONS D'EUROS

L'enveloppe budgétaire allouée chaque année au soutien du tourisme et du thermalisme par le Département

Toujours plus de qualité

Aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie, de l'Agence de développement touristique et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département soutient activement l'amélioration de la qualité des services et de l'accueil touristique via la labellisation des professionnels : Qualité Tourisme, Camping Qualité, éco-labels, Tourisme & handicap...



Les politiques publiques du Conseil départemental bénéficient aux prestataires touristiques : développement maîtrisé des sports nature, aide au développement du tourisme à vélo et de l'itinérance douce, modernisation des hébergements touristiques publics, aide à la diversification des stations de montagne, soutien à l'innovation touristique, soutien à la restauration du patrimoine de caractère et aux opérations favorisant la qualité du cadre de vie des habitants et des touristes...

97%

des touristes satisfaits de leur séjour dans les Alpes de Haute-Provence

Le tourisme du futur

Le schéma départemental de développement touristique définit des orientations pour répondre aux défis posés par les nouvelles exigences des consommateurs dont notamment la lisibilité, la qualité et l'accessibilité de l'information touristique, la prise en compte du développement durable, et la forte concurrence des autres destinations touristiques.

Les priorités de la politique touristique départementale :

- renforcer la notoriété et l'attractivité des Alpes de Haute-Provence en capitalisant sur les trois marques majeures du territoire : Haute-Provence-Luberon, Verdon, Alpes-Mercantour.
- structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique en accompagnant les professionnels et porteurs de projet.
- accroître la consommation touristique tout en soutenant un tourisme responsable : développement maîtrisé des espaces protégés, déplacements doux, préservation et amélioration de la qualité de vie des habitants, développement d'une offre accessible à tous, valorisation des produits du terroir...



Suivez-nous

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

